EPSYLAN

DECISION N°2026/346

DELEGATION DE SIGNATURE

Le directeur d'EPSYLAN (Etablissement Psychiatrique Loire-Atlantique Nord),

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

Vu le décret 2005-921 du 2 août 2005, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du centre national de gestion du 20 janvier 2021, nommant Monsieur Yves PRAUD, directeur d'EPSYLAN, à compter du 1er mars 2021 ;

Vu la décision n°2016/69 du 2 mai 2016, nommant Madame Virginie DAUVERGNE directrice adjointe chargée des finances et des services logistiques ;

Vu l'arrêté du centre national de gestion du 17 janvier 2025, nommant Madame Anne COUNY, directrice adjointe à EPSYLAN, à compter du 1er février 2025 ;

Vu la décision de recrutement en date du 1er janvier 2026 nommant Monsieur Stéphane DREANO, directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques ;

Le directeur d'EPSYLAN décide :

ARTICLE 1

Durant les absences du directeur et en cas d'indisponibilité ou d'empêchement de Madame Anne COUNY, Directrice des Ressources Humaines, Madame DAUVERGNE, Directrice des finances et des services logistiques dispose d'une délégation de signature pour tous les actes administratifs relevant de la gestion quotidienne d'EPSYLAN, notamment les bordereaux de titres et de mandats.

ARTICLE 2

Durant les absences du directeur et en cas d'indisponibilité ou d'empêchement de Madame Anne COUNY, Directrice des Ressources Humaines et de Madame DAUVERGNE, Directrice des finances et des services logistiques, Monsieur Stéphane DREANO, Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques dispose d'une délégation de signature pour tous les actes administratifs relevant de la gestion quotidienne d'EPSYLAN, notamment les bordereaux de titres et de mandats.

La présente délégation prend effet à compter de ce jour. Elle peut être retirée à tout moment sur décision du directeur de l'établissement.

Etablissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord
BP 59 - 44130 BLAIN - 02 40 51 51 51 - www.ch-epsylan.fr

Elle est transmise au Receveur Percepteur d'EPSYLAN, affichée dans l'établissement et publiée sur le réseau Intranet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Fait à Blain, le 1er janvier 2026

Le Directeur,

Yves PRAUD

La Directrice des Ressources Humaines

Anne COUNY

La Directrice des finances et des services logistiques

Virginie DAUVERGNE

Le Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques

Stéphane DREANO